



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 14 janvier 2014 - N°04/H030

Commission Démographie et questions sociales

Avant-projet de programme statistique 2014

AVERTISSEMENT : cette compilation reprend les avant-projets transmis entre mai et août 2013 au Département de la coordination statistique et internationale de l'Insee à sa demande (note n°281 du 30 avril). Elle ne rend pas compte des modifications intervenues ultérieurement.

Ined (Institut national d'études démographiques).....	3
Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales.....	6
Département de la Démographie.....	6
Base permanente d'équipements.....	6
Recensement de la population.....	8
Répertoires démographiques.....	10
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages.....	11
Division "Conditions de vie des ménages".....	11
Division "Logement".....	13
Division des prix à la consommation.....	15
Division Revenus et patrimoine des ménages.....	17
Unité des études démographiques et sociales.....	19
Ministère de la culture et de la communication.....	22
Secrétariat général.....	22
Département des études, de la prospective et des statistiques.....	22
Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie. 25	
Service de l'observation et des statistiques (SOeS).....	25
Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC).....	25

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	33
Centre de Données Socio-Politiques (CDSP).....	33
Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss).....	33
Ministère de l'intérieur.....	34
Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII).....	34
Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED).....	34
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.....	37
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.....	37
Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS).....	37

Ined (Institut national d'études démographiques)

1. Exposé de synthèse

Non communiqué

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Formation des couples.

Cette enquête prolonge les travaux de l'Ined réalisés en 1959 et 1983 sur la formation des couples en France. Elle se justifie par la diversification des formes d'union, l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie, l'apparition de nouveaux modes de rencontre, les transformations de la séparation des couples justifiant la mise en place d'une nouvelle enquête. Le questionnement intégrera un historique des différentes relations de couples et relations amoureuses importantes (cohabitantes ou non) de l'enquêté(e), il comprendra des approfondissements relatifs aux formes d'union choisies et à leur ritualisation ainsi qu'un module spécifique consacré à la dernière séparation vécue par la personne enquêtée. Un test sera réalisé au printemps 2013 en métropole auprès des 25-64 ans. La collecte sera faite en face-à-face (une personne par ménage, sélection Kish) avec toutefois possibilité de répondre par téléphone. La taille de l'échantillon de répondants sera d'environ 8000. Le tirage sera fait dans le recensement ; les enquêteurs seront ceux de l'Insee (convention signée). Un volet complémentaire auto-administré sera laissé au conjoint qui pourrait soit le retourner par voie postale ou le remplir sur internet à l'aide d'un identifiant et mot de passe qui lui serait remis par l'enquêteur. Ce questionnaire serait court et tiendrait sur 6 ou 8 pages maximum. La collecte aura lieu de septembre à décembre 2013 pour le face-à-face (enquête principale) et le volet auto-administré auprès des conjoints.

Cette enquête relève de la statistique publique. Elle a obtenu un avis d'opportunité favorable et le label de qualité statistique.

En 2014, une post-enquête qualitative en face-à-face sera menée auprès de répondants de l'enquête principale et du volet auto-administré. La taille de cet échantillon n'est pas encore fixée.

Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes (VIRAGE).

Cette enquête prolonge les travaux initiés en 2000 sur la violence envers les femmes. Elle vise à dresser une typologie qui permette de différencier les situations des victimes selon la nature, la fréquence, le contexte et les conséquences des actes subis ; une attention particulière sera portée aux trajectoires des victimes. La taille de l'échantillon de répondants sera d'environ 35000. L'enquête principale sera multimode (Internet et ou téléphone). Un test aura lieu en 2013 pour tester une enquête téléphonique à génération aléatoire de numéros (le téléphone ayant fait ses preuves dans l'enquête de 2000) avec possibilité de répondre par Internet en cas de refus de répondre par téléphone. Une enquête spécifique via Internet sera également menée auprès d'usagers d'associations de victimes de violences.

La collecte aura lieu en 2014. La question de l'extension aux Départements d'Outre-mer est en cours d'examen.

Cette enquête ne relève pas de la statistique publique. Toutefois, une demande d'opportunité ainsi que de Label seront éventuellement déposées suivant les résultats du test mené en 2013.

Elap : Étude Longitudinale sur les Adolescents Placés : Inégalités des conditions de vie et de sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance

Il s'agira pour l'année 2013 de mettre en place une étude auprès de jeunes âgés de 17 à 21 ans placés par les services de l'Aide sociale à l'enfance des départements de l'Île de France et du Nord Pas de Calais. L'objectif est de mieux connaître les conditions de vie et de sortie des jeunes selon les lieux de prise en charge en protection de l'enfance et selon leur trajectoire de placement. Nous rechercherons entre autre les compétences sur lesquelles ils vont pouvoir s'appuyer au moment de la sortie (niveau scolaire, entourage, préparation à l'autonomie,...) La constitution de l'échantillon représentatif de ces jeunes se réalisera à partir des bases de données des départements concernés entre juin et septembre 2013. L'enquête sera financée en grande partie par le projet In-ELAP sélectionné par l'ANR dans le cadre de l'appel à projet INEG 2012.

La passation d'un questionnaire en face à face auprès de 1500 jeunes est prévue fin 2013. En 2014 aura lieu une enquête téléphonique.

Cette enquête ne relève pas de la statistique publique.

ELFE : Étude longitudinale française depuis l'enfance

La cohorte Elfe a débuté en 2011 avec l'inclusion de 18 300 nouveaux nés au terme d'une enquête réalisée dans 320 maternités métropolitaines, étalée sur 25 jours de l'année, et proposée aux parturientes sous certains critères (majeures, hors grands prématurés). Une mère sur deux a consenti au suivi de son enfant (et de son éventuel jumeau), à raison d'une interrogation annuelle jusqu'aux 5 ans de l'enfant, plus espacée ensuite. Aux deux mois de l'enfant, les familles ont été contactées par téléphone, avec un taux de participation de 87%, les deux parents étant invités à répondre sur une grande diversité de thèmes sociodémographiques, psychologiques, épidémiologiques et environnementaux. Ces informations collectées directement auprès des familles seront complétées par des données de l'assurance maladie. En 2012 et 2013, les enquêtes à 1 et 2 ans se font également par téléphone. 4% des familles ont officiellement demandé à sortir de l'étude. Le stockage des données et leur mise à disposition sur une plateforme d'accès satisfait à de strictes garanties d'anonymat des familles (certification ISO27001 en cours). Les chercheurs affiliés au projet Elfe ont accès à partir de mars 2013 aux premières données collectées, avec une période d'exclusivité de 18 mois.

En 2014, aux 3 ans de l'enfant, l'enquête téléphonique s'accompagnera pour la moitié des familles, d'une enquête à domicile permettant la réalisation d'un test d'acuité visuelle et de développement psychologique auprès de l'enfant (associations d'images) et le recueil de nouveaux prélèvements biologiques (urines et cheveux de l'enfant, piège à poussières).

En 2015, aux 4 ans des enfants, ils seront à nouveau sollicités au moyen d'un jeu-questionnaire par internet portant sur leurs préférences dans le domaine des activités scolaires et domestiques. Associée à l'enquête téléphonique en 2016 à 5 ans, il est également prévu une série d'enquêtes par internet auprès des parents cette fois, sur le budget-temps des enfants en dehors de l'école, sur le développement psychomoteur et sur l'alimentation. En 2018-2019, une nouvelle enquête téléphonique est prévue. Ces enquêtes bénéficient d'un financement "Investissements d'avenir - Équipement d'excellence" 2011.

Cette enquête de cohorte relève de la statistique publique. Elle a obtenu un avis d'opportunité favorable et le label de qualité statistique pour chacune de ses phases (jusqu'à l'enquête à 2 ans)

Projet d'étude exploratoire Ined/Onpes/Insee sur les abris de fortune dans le cadre du recensement de la population

Le projet d'étude s'intéresse plus particulièrement à la prise en compte des abris de fortune dans le recensement de la population. Il doit permettre de faire des propositions pour une amélioration des méthodes de repérage et des typologies utilisées. Il est également envisagé de mener avec certaines des personnes occupant ce type d'habitat un entretien approfondi, dans un but méthodologique plus large d'amélioration des protocoles d'enquêtes autres que le recensement, portant sur les conditions de logement. La taille de l'échantillon prévue ne saurait excéder une dizaine de districts, choisis a priori en raison de l'existence attestée de situations d'intérêts en leur sein. Le nombre d'entretiens ne devrait pas excéder la cinquantaine.

Il devrait être mené lors de la campagne de recensement 2014 dans quelques villes et quartiers d'Ile-de-France préalablement sélectionnés.

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014

La collecte des informations de santé dans ELFE reposant essentiellement sur des auto-déclarations des parents, une meilleure précision ainsi qu'une validation des réponses pourra être obtenue grâce à l'assurance maladie. Elles permettront aussi d'alléger les questionnaires. A défaut des NIR, la procédure d'extraction au sein du SNIIRAM sera précédé d'une phase d'identification des sujets dans les fichiers de la CNAV (à l'aide des nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance), celle-ci générera et transfèrera les NIR à la CNMATS pour l'extraction des données médico-administratives individuelles, expurgées du NIR. La demande d'autorisation à la CNIL est en cours d'examen. Le lancement de la procédure est prévu avant fin 2013.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Des articles scientifiques suivront les productions d'enquêtes décrites ci-dessus. En 2014 seront également publiés des résultats des enquêtes complémentaires à l'enquête principale Insee-Ined auprès des sans-domicile (enquête dite « SD 2012 » menées par l'Ined.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2014

La chaîne de mise à disposition des enquêtes du Service des enquêtes et des sondages sera harmonisée avec celle des autres membres du Réseau Quetelet dans le cadre de l'entrée de ce réseau dans le réseau européen CESSDA.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1 Aspects « Territoires »

Néant.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Néant.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Néant.

3.4 Aspects « européens »

L'Ined pérennise ses moyens de gestion et de mise à niveau des bases de données contextuelles et des bases de données des enquêtes nationales du programme européen GGS-GGP. Ceci n'est pas fait dans le cadre d'Eurostat mais résulte de la participation de l'Ined au programme GGS-GGP.

4. Opérations répétitives

Néant.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant.

Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la Démographie

Base permanente d'équipements

1. Exposé de synthèse

Après l'ajout dans la base permanente d'équipements des services de Pôle emploi, les gares, les aéroports et les stations service en 2013, sont envisagés pour 2014 les cinémas et les services répertoriés par la CNAF : crèches collectives, assistantes maternelles, antennes des CAF.

Mais la principale évolution prévue pour la base diffusée en 2014 pourrait être une plus grande précision géographique (coordonnées X,Y approximatives), ce qui permettrait une analyse plus fine de leur accessibilité.

2. Travaux nouveaux pour 2014

Les travaux techniques et juridiques engagés en 2013 seront poursuivis pour que les données de la base puissent être diffusées avec une plus grande précision géographique.

3. Opérations répétitives

Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, adeli – professions libérales de la santé, etc., au total 19 sources à ce jour). Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. Chaque année, les données sur les équipements sont collectées auprès de leurs producteurs, vérifiées, et la base est mise à jour.

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information.

Des enquêtes sur la qualité de la base, sous la forme de vérifications sur le terrain, sont également menées de façon périodique, et leurs résultats sont publiés sur insee.fr. Elles sont réalisées par des agents de l'Insee à l'occasion de la préparation du recensement, par sondage.

Opérations	Type	Objectifs
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources : - REE-Sirene - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - Adeli : Automatisation DEs Llistes de professionnels de la santé - Finess : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale. etc...	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

Il est probablement utile de rallonger la liste des sources ou d'indiquer : etc... car il y a désormais 19 sources différentes pour la BPE, et ce nombre augmente chaque année.

Voir :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-bpe.htm>

ou

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=fd-bpe11

La BPE 2012 sera mise en ligne le 27 juin.

Recensement de la population

1. Exposé de synthèse

Le programme HOMERE de modernisation de la collecte du recensement, va faire l'objet d'un début de déploiement, dans la perspective d'une généralisation en janvier 2015. Dans 311 communes choisies par l'Insee, situées dans toutes les régions (y compris les 4 DOM), les ménages qui le souhaitent pourront répondre par internet au recensement. Les responsables du recensement dans les communes seront informés des réponses reçues par internet grâce à un nouveau logiciel informatique mis en place par l'Insee, qui facilitera aussi leur travail au quotidien, et notamment le suivi du travail des agents recenseurs. Les agents recenseurs eux-mêmes seront informés par SMS. Ce dispositif a déjà été testé, avec succès, début 2012 puis début 2013 dans des communes volontaires.

L'important projet de modernisation la gestion du répertoire d'adresses localisées (RIL), à la base de la collecte et du calcul de la population légale dans les grandes communes, sera poursuivi. Il vise à faciliter le travail des agents de l'Insee, mais aussi celui des responsables communaux, dans la gestion et l'expertise du RIL, et à mieux utiliser les sources administratives et cartographiques existantes.

Dans la suite aux travaux du groupe CNIS-CNERP de 2012 sur l'évolution du questionnaire du recensement, des tests seront menés dans la perspective de modifications pour l'enquête de 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2014

Comme en 2009, la Nouvelle-Calédonie fera l'objet d'un recensement exhaustif en 2014. L'Insee se conformera en cela à l'article 157 de la loi du 27 février 2002 qui prévoit que, dans ces territoires, le recensement est réalisé tous les cinq ans, le cas échéant en collaboration avec les instituts de statistique compétents.

3. Aspects européens

Conformément aux règlements européens sur le recensement, l'Insee va fournir à Eurostat des données du recensement 2011 homogènes avec ceux des autres pays. Ainsi au second semestre 2014 devraient être disponibles (sur le site internet d'Eurostat) des résultats de recensement cohérents entre tous les pays de l'Union, y compris aux niveaux infranationaux.

4. Opérations répétitives

Depuis 2004 le recensement se déroule sous la forme d'enquêtes annuelles sur une partie du territoire, permettant d'établir des données détaillées chaque année sur la base des cinq dernières enquêtes.

Des enquêtes de recensement ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et sont conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte. Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes sont recensées. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee et les communes tiennent à jour un répertoire d'adresses localisées (RIL), qui permet la collecte et le calcul de la population légale.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement tiennent compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte des informations, les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP) propose régulièrement les adaptations qui lui semblent nécessaires, suit les mises en œuvre de ces recommandations et se prononce sur les modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

Les populations légales de chaque circonscription administrative sont publiées par décret à la fin de chaque année et les résultats détaillés complets chaque année en juin.

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2009-2013	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

Dans l'attente d'une modification substantielle du questionnaire à l'occasion du recensement 2016, l'Insee a obtenu la prolongation du visa des enquêtes annuelles pour 2 ans, le questionnaire n'ayant pas changé.

Répertoires démographiques

1. Exposé de synthèse

En 2014, les opérations de dématérialisation des échanges avec les communes de plus de 5 000 habitants qui envoient encore leurs actes sous forme papier à l'Insee seront intensifiées, et la modernisation des échanges avec les organismes sociaux et les clients du répertoire (passage à la norme XML) sera achevée.

A l'image de ce qui s'est passé en 2013 avec la loi sur le mariage pour tous, des évolutions législatives ou réglementaires pourront imposer des travaux nouveaux à l'Insee dans le domaine de la gestion de ces répertoires.

2. Travaux nouveaux pour 2014

Dans la perspective des élections européennes du printemps 2014, et en fonction des discussions menées avec Eurostat, il conviendra de gérer les échanges internationaux de données sur l'inscription éventuelle d'électeurs français dans d'autres pays d'Europe et, inversement, sur l'inscription de citoyens étrangers en France.

3. Opérations répétitives

Le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) comporte l'ensemble des personnes nées sur le territoire métropolitain et dans les départements d'outre-mer (y compris désormais Mayotte) et, « en tant que de besoin », les personnes nées dans les territoires et collectivités d'outre-mer ou à l'étranger. Il est essentiellement alimenté par les actes d'état civil, en provenance des mairies, et joue un rôle essentiel dans la gestion de la sphère sociale grâce au « numéro de sécurité social », qui est attribué par l'Insee.

Parallèlement à ce répertoire l'Insee gère le fichier général des électeurs et électrices en vue du contrôle des inscriptions sur les listes électorales.

La gestion de ce répertoire permet à l'Insee de mettre au point et de diffuser des statistiques sur les événements d'état civil et d'enrichir régulièrement l'Échantillon Démographique Permanent à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

Opérations	Type	Objectifs
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels, fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division "Conditions de vie des ménages"

1. Exposé de synthèse

Quatre enquêtes seront collectées :

- l'enquête annuelle "Technologies de l'information et de la communication" (TIC) auprès des ménages. La collecte aura lieu en avril et mai. L'enquête répond au règlement européen relatif aux statistiques sur la société de l'information (2004/808). La collecte multi-mode (téléphone, internet et papier), mise en œuvre depuis 2010, sera reconduite.

- l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (CAMME), enquête faisant partie du système européen des enquêtes de conjoncture.

- l'enquête de victimation "Cadre de vie et sécurité" (CVS). Réalisée en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) et avec un financement du ministère de la Justice, elle sera collectée de janvier à mi-avril. Un module sur les violences psychologiques au sein du couple sera intégré.

- le questionnaire auto-administré sur la qualité de la vie, qui a été adossé au panel SRCV depuis 2010 à la suite des recommandations du rapport Stiglitz-Sen. Depuis 2012, les enquêtés peuvent répondre à ce questionnaire par Internet ou papier.

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas de remarque

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Pas de remarque

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Pas de remarque

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

Pas de remarque

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1. Aspects « Territoires »

Comme les années précédentes, l'enquête Technologies de l'information et de la communication sera collectée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, sans extension.

Habituellement, l'échantillon de l'enquête Cadre de vie et sécurité comportait un sur-échantillon dans les ZUS. En 2013, la taille de l'échantillon a été maintenue mais sans ce sur-échantillon ; en effet, l'année 2013 est marquée par l'enquête Logement qui prévoit un sur-échantillon ZUS important et il a donc semblé préférable de ne pas multiplier les enquêtes dans ces zones en 2013. Le sur-échantillon ZUS devrait être réintégré en 2014. Par ailleurs, des extensions dans les Antilles ou en Guyane sont envisagées en 2014 ou 2015, comme cela avait été le cas à La Réunion en 2011.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques » :

Sans objet.

3.4. Aspects «européens »

La division réalise une enquête sous règlement, celle relative aux Technologies de l'information et de la communication, et une autre dans le cadre d'un appel d'offre de la Commission (direction générale des affaires économiques et financières), l'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle.

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Cadre de vie et sécurité	CDV		Annuelle - janvier à avril - prioritaire
Technologies de l'information et de la communication	CDV		Annuelle - avril/mai prioritaire
Conjoncture auprès des ménages mensuelle	CDV		Mensuelle prioritaire
Questionnaire auto-administré sur le bien-être, adossé à SRCV	CDV		Annuelle - prioritaire
Exploitation de fichiers administratifs			
Autres travaux répétitifs			

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

Division "Logement"

1. Exposé de synthèse

L'enquête Logement aura lieu en 2013 et sera publiée à partir de septembre 2014. Elle permettra d'enrichir la connaissance des situations marginales de logement et des diverses formes de privation de confort.

La qualité de la connaissance de l'évolution conjoncturelle des loyers est améliorée par la mise en place d'un double dispositif de collecte, avec le recueil d'une partie des données directement auprès d'un échantillon de bailleurs sociaux. Une rénovation du questionnaire et des traitements de l'enquête dans le secteur libre devrait aboutir en 2015.

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1 Enquêtes

Enquête Logement

La collecte de l'enquête Logement aura lieu de mi-juin à décembre 2013. Les premiers résultats seront publiés en septembre 2014.

L'enquête comportera un questionnement sur l'hébergement chez un tiers pour les personnes ne disposant pas d'un logement personnel et un autre sur la survenance d'épisodes sans-domicile intervenus au cours du cycle de vie. Le questionnaire a été amélioré avec les spécialistes du domaine pour mieux décrire les défauts de confort.

La collecte est réalisée également dans les Dom, avec un questionnaire quasi-identique à celui de la métropole pour les Antilles-Guyane et La Réunion mais en revanche un questionnaire assez fortement adapté pour Mayotte. Le calendrier de diffusion est décalé d'environ un trimestre par rapport à la métropole.

Enquête Internet sur les loyers

Une enquête par Internet sur les loyers sera menée début 2014 à titre expérimental. Elle doit permettre d'explorer les possibilités de collecter les loyers par Internet.

Les exploitations auront lieu courant 2014 et donneront lieu à une évaluation des écarts de résultats entre la collecte par un enquêteur et la collecte internet.

Enquêtes conjoncturelles sur les loyers

Le nouveau dispositif de collecte des loyers est en place depuis début 2013. La collecte des loyers du secteur social se fait désormais via une nouvelle enquête auprès des bailleurs sociaux, et l'indice du secteur libre est calculé grâce à l'enquête Loyers et Charges, réalisée auprès des ménages. Les méthodes de traitement ont été revues et le bilan des travaux de refonte menés à l'occasion de ce changement de dispositif devra être tiré dans un document méthodologique (collection Insee Méthode). La publication de résultats trimestriels sur le support « Information Rapide » est envisagée.

L'extension du dispositif aux autres DOM sera effectué par étapes. On envisage une expérience pilote de Corail en Guadeloupe en 2014 et un basculement des autres DOM au plus tôt en 2016.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Sans objet.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Les travaux d'exploitation de l'enquête Logement 2013 démarreront fin 2013 et se poursuivront en 2014 et 2015. Un numéro d'Insee Référence est envisagé sur le thème du logement avec diverses

sources (enquête Logement mais aussi enquête auprès des sans-domicile, recensement, SRCV) en 2016.

Les travaux d'exploitation de l'enquête SRCV pour une mise à disposition de résultats annuels sur le logement, entamés en 2011, seront poursuivis fin 2013 et début 2014.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

Une rénovation du questionnaire de l'enquête Loyers et Charges, ainsi que des outils de collecte et de traitement est lancée, pour un aboutissement en 2015.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1 Aspects « Territoires »

Une première communication nationale aura lieu en juin 2013 sur la sur-occupation des logements, dans la lignée des recommandations du rapport du Cnis sur le mal-logement. Ces travaux seront poursuivis en 2014.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Le questionnaire de l'enquête Logement 2013 comprend, comme les enquêtes précédentes, un questionnement sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales et permettra de donner des résultats sur la précarité énergétique.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

La division mène en continu des travaux d'étude des situations marginales de logement, notamment, depuis 2009, dans le cadre des préconisations énoncées par un groupe de travail mené par Maryse Marpsat sur les situations marginales de logement, puis de celles du groupe de travail sur le mal-logement, qui a rendu son rapport en juin 2011.

3.4 Aspects « européens »

Sans objet.

4. Opérations répétitives

Thèmes et opérations	Unité responsable	Observations
Enquête Loyers et charges	Division logement	Enquête en panel (ménages enquêtés pendant 5 trimestres), suivi trimestriel
Enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux	Division logement	Interrogation d'un échantillon de 3000 logements chaque trimestre, échantillon renouvelé au bout de cinq ans
Études, mise à disposition de tableaux de résultats	Division logement	Publications à partir de données issues de l'enquête Logement, du recensement de la population et de SRCV. Études et tableaux mis progressivement en ligne sur insee.fr.
Indices Notaires-Insee	Division logement/Notaires/Conseil scientifique des indices Notaires-Insee	Surveillance et validation du calcul des indices trimestriels Notaires-Insee des prix de l'immobilier, effectué par les notaires.
Bilan annuel Logement et compte satellite du logement	Division logement	Estimation du parc de logements et de son évolution annuelle.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

Division des prix à la consommation

1. Exposé de synthèse

La production de l'IPC se poursuit. Dans le même temps, les opérations importantes planifiées pour les années ultérieures à 2014 se préparent : il s'agit en particulier du changement de base de l'IPC (base 2015, effet en 2016), du projet d'introduction des données de caisses de la grande distribution dans l'IPC et de la prochaine enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix (2015).

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1 Enquêtes

La production de l'IPC se poursuit en 2014.

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014

RAS

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

RAS

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2014

Un changement de base de l'IPC est prévu pour l'année 2016 (base 2015). Différents travaux préparatoires à ce changement de base sont engagés. Ceci concerne en particulier l'introduction de la nouvelle nomenclature COICOP, le passage en revue des tarifs relevés dans l'IPC ainsi que la géographie de la collecte.

En parallèle, le projet « données de caisses » se poursuit à partir de l'exploitation de données transmises quotidiennement par des enseignes volontaires.

Enfin, l'Insee prépare également la prochaine enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix qui aura lieu en 2015.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1 Aspects « Territoires »

Enquête de comparaison spatiale des prix (voir ci-dessus)

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

RAS

3.4 Aspects « européens »

La production de l'IPC est réalisée en cohérence avec les règlements européens en vigueur. Ceux-ci font d'ailleurs l'objet d'une révision rendue nécessaire par le traité de Lisbonne. Les règlements renouvelés devraient être adoptés fin 2014.

4. Opérations répétitives

Sans objet.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

Division Revenus et patrimoine des ménages

1. Exposé de synthèse

- Les enquêtes ERFS et SRCV seront réalisées comme chaque année. Le module ad-hoc SRCV concernera la mesure des privations matérielles en 2014.
- Le dispositif de Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) sera mis en production sur les revenus 2012 et un plan de diffusion devrait être défini par le Département de l'Action régionale qui en est co-maître d'ouvrage.
- Un nouveau dispositif d'enquête sur le Patrimoine des ménages, comportant une dimension longitudinale et un suivi d'individus sur 3 ans sera sur le terrain fin 2014-début 2015.

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En 2014, les principales nouveautés proviennent de l'observation du patrimoine des ménages. La prochaine enquête sera sur le terrain fin 2014-début 2015. L'ensemble des tâches habituelles associées à une telle production seront donc mises en œuvre en 2014 (test CAPI début 2014, répétition générale en juin). Toutefois, c'est un dispositif profondément renouvelé d'enquêtes sur le patrimoine qui démarrera en 2014. En effet plusieurs innovations sont prévues. L'enquête Patrimoine s'inscrit depuis 2010 dans un cadre européen, puisque les données issues de cette enquête permettent d'alimenter le Household Finances and Consumption Survey (HFCS). Si le cadre de cette enquête n'est pas défini par un règlement européen, comme c'est le cas par exemple pour SILC, les gouverneurs du Système Européen de Banques Centrales (SEBC) se sont mis d'accord sur une harmonisation des dispositifs des différents pays :

- une des recommandations formulées par le SEBC pour harmoniser les différents dispositifs nationaux porte sur la collecte d'informations longitudinales sur le patrimoine. Partant, le nouveau dispositif d'enquêtes Patrimoine sera panéalisé à partir de 2014, c'est-à-dire qu'une partie de l'échantillon interrogé en 2014 le sera également à la vague suivante. Cette deuxième vague sera réalisée en 2017, soit à un intervalle plus réduit que dans le dispositif transversal actuel : une enquête tous les 3 ans est prévue.
- en outre, l'enquête Patrimoine 2014 s'inscrira dans la démarche que mène l'Insee actuellement en testant, en plus du dispositif Capi habituel, une interrogation par internet. Les modalités de cette interrogation sont encore à définir, et l'opération « multimode » associée à l'enquête Patrimoine 2014 fait également l'objet d'une expression des besoins.

Du côté des statistiques sur les revenus, comme chaque année, un nouveau module ad-hoc sera collecté pour le dispositif SRCV : en 2014, il traite des privations matérielles des ménages et des individus. Par ailleurs, en fonction des décisions prises par les Directeurs des Statistiques Sociales en octobre 2013, l'année 2014 devrait être une année pour engager la transition de SRCV vers un dispositif légèrement remanié pour se mettre en conformité avec les recommandations de la Task-Force (et les décisions des DSS) sur la révision de la base légale du dispositif EU-SILC.

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014

L'année 2014 sera marquée par la mise en production du dispositif de Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi), sur les données de revenus 2012. Les données de niveaux de vie localisés produites pour les années 2010 et 2011 dans le cadre du test grandeur nature serviront à analyser la qualité des données en évolution au niveau local et à définir des indicateurs de qualité déclenchant la diffusion. Le plan de diffusion du dispositif sera défini par la co-maîtrise d'ouvrage assurée par le Département de l'Action Régionale. Enfin, des comparaisons avec les statistiques produites par l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, au niveau national, voire régional, seront réalisées de manière à mettre en cohérence les deux dispositifs.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

Les efforts réalisés en 2011 pour optimiser la production des données transversales SRCV doivent se concrétiser sous la forme de la publication d'indicateurs sur les conditions de vie des ménages en fin d'année n, pour les données collectées en mai-juin de l'année n. L'année 2014 doit voir passer en régime de croisière une publication régulière à partir des données SRCV.

L'analyse des trajectoires de niveau de vie et de pauvreté a constitué un axe majeur d'études de la division ces dernières années qui continue à être approfondi en 2013. En prenant appui sur la connaissance capitalisée jusqu'à présent sur cette thématique, des travaux complémentaires sont actuellement en cours pour élaborer des indicateurs synthétiques qui permettent un suivi plus conjoncturel des dynamiques de pauvreté.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

Dans la chaîne de production SRCV, un SICORE embarqué diplômé dans l'enquête SRCV doit être mis en œuvre en 2014 : compte tenu de l'aspect panel de SRCV, le dispositif en cours de mise en place dans le TCM des enquêtes ménages doit être adapté au panel.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1 Aspects « Territoires »

Mise en production du dispositif FILOSOFI (voir ci-dessus)

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

RAS

3.4 Aspects « européens »

- - Collecte d'une enquête Patrimoine dans le cadre HFCS (voir ci-dessus)
- - Transition vers la mise en œuvre des révisions de SILC (voir ci-dessus)

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
SRCV	DRPM	
Exploitation de fichiers administratifs		
Enquête revenus fiscaux et sociaux	DRPM	Appariement entre enquête emploi en continu et données fiscales et sociales
Autres travaux répétitifs		
Insee-Références sur les revenus et le patrimoine des ménages	DRPM	
Insee Résultats ERFS	DRPM	
Insee Résultats SRCV	DRPM/DCVM	2013 sera la première année de production, les indicateurs diffusés seront relatifs aux conditions de vie en 2010, 2011 et 2012

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

Unité des études démographiques et sociales

1. Exposé de synthèse

En 2014, l'Unité des Etudes Démographiques et sociales poursuivra ses travaux d'investissement et de production autour de la comptabilité démographique (estimations de populations nationales, régionales et départementales, indicateurs démographiques nationaux, flux migratoires), dans le contexte notamment du règlement européen sur la démographie en cours de vote. Elle continuera à participer à l'exploitation du recensement et de ses enquêtes annuelles ou aux travaux méthodologiques sur ces sources, en lien avec ses productions statistiques habituelles.

Sur les sujets démographiques, la division « Enquêtes et études démographiques » poursuivra également les projets non réguliers déjà engagés :

- - compléter et enrichir l'échantillon démographique permanent sur son cœur socio-démographique ;
- - exploiter l'enquête « Famille et logements » (réalisée en 2011) et l'enquête Couple 2013 Ined-Insee ;
- - continuer à compléter et mettre en cohérence le système d'information sur la démographie et la famille (en investissant notamment sur de nouvelles sources administratives).

Sur les thèmes sociaux, la division « Etudes sociales » poursuivra ses mises à disposition annuelles d'indicateurs et travaux sur la redistribution, les inégalités sociales, la parité...

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune opération nouvelle ou rénovée n'est prévue.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

Des investissements seront réalisés sur les sources fiscales pour étudier leur apport à l'analyse des structures conjugales (formations et ruptures de pacs...).

Les adaptations de la production de la comptabilité démographique seront poursuivies (adaptation aux évolutions législatives ou à Mayotte, évolutions possibles des produits de diffusion des données d'état civil sur insee.fr...).

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

- Poursuite de l'exploitation de l'enquête Famille et logements 2011.
- Exploitation de l'enquête Couple 2013 en lien avec l'Ined (co-maîtrise d'ouvrage) pour avoir des données actualisées sur les trajectoires conjugales et leurs principales étapes (mise en couple, séparation...).
- Travaux sur les structures conjugales et familiales, en lien avec un projet éventuel d'« Insee Références » 2015 sur la famille et la démographie).
- Etudes sur la redistribution, la parité, les thèmes sociaux.

2.4. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

- La préparation de nouvelles projections démographiques devrait être lancée.
- Les travaux statistiques autour des flux migratoires seront poursuivis en lien avec le département des statistiques, des études et de la documentation (DSED).

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1. Aspects « Territoires »

Rien à signaler.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Rien à signaler.

3.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

Rien à signaler.

3.4. Aspects « européens »

Règlement européen en cours d'élaboration sur la transmission des données démographiques.

4. Opérations répétitives

- Enquêtes répétitives : Néant.
- Autres opérations de production à caractère permanent : pas de changement.

Opérations	Type	Objectifs
Estimations de population Indicateurs démographiques (Insee)	Synthèse de sources : - résultats du recensement, - statistiques d'état civil - statistiques administratives sur les flux migratoires.	Estimer la population par sexe, âge au 1er janvier de chaque année ; Calcul de différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Stocks et flux migratoires
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des : - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968, - inscriptions électorales.	Étudier des trajectoires, des comportements , des effets générationnels. Fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle, mobilité résidentielle .
Indicateurs d'inégalité sociales	Tableaux, sources diverses (mise à jour internet ¹ et publication dans <i>France, portrait social</i>)	Rassembler une série d'indicateurs signalés comme centraux pour l'étude des inégalités sociales par les auteurs du rapport « Niveaux de vie et inégalités sociales ».
Indicateurs sur les inégalités femme-homme et la Parité	Tableaux, sources diverses (mises à jour internet ² , études)	Documenter les inégalités femmes-hommes

¹ http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/inegalites_sociales/inegalites_sociales.htm

² http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/dossiers_actualite/8_mars_2013.htm et

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FHPARIT12> - sommaire-des-chiffres-cles

Opérations	Type	Objectifs
Actualisation et évolution du modèle de micro-simulation Ines (Drees-Insee)	Modèle de micro-simulation adossé à l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), imputation des prestations sociales et prélèvements modifiant le revenu des ménages	Analyser la redistribution, étudier des changements de politique sociale ou fiscale

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

Ministère de la culture et de la communication

Secrétariat général

Département des études, de la prospective et des statistiques

1. Exposé de synthèse

Le DEPS produit des statistiques sur le champ culturel en prenant en compte les évolutions de ce secteur et de la société (prise en compte de nouvelles pratiques culturelles, mesure du poids économique, etc.), dans le respect des règles statistiques et du code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Les projets statistiques du DEPS reposent à la fois :

1°) sur les travaux répétitifs (poursuivis d'année en année) : exploitations de fichiers issus d'enquêtes du DEPS ou d'autres producteurs de données (Insee, SSM, fichiers administratifs, etc.), pilotage et gestion d'enquêtes annuelles (enseignement supérieur culturel, enquêtes sectorielles annuelles (ESA) des entreprises du spectacle vivant) ou pluriannuelles (dépenses culturelles, pratiques culturelles), production de statistiques sur l'ensemble du champ de la culture et publication de l'annuaire "Chiffres clés", appui méthodologique auprès des directions sectorielles ou des DRAC ;

2°) sur les travaux nouveaux liés aux enjeux du ministère et au positionnement du DEPS en tant que service d'études transversales au sein du ministère : enquêtes ponctuelles, réponse à des demandes d'informations sur des thèmes spécifiques, financement d'études et de recherches sur des thèmes économiques ou sociologiques liés à la culture : égalité entre femmes et hommes, poids économique de la culture, emploi culturel, insertion dans la vie active des professionnels de la culture, modèle économique des entreprises des secteurs culturels, etc.

En 2014, une attention particulière sera portée à la programmation des dépenses liées au financement de travaux d'études et de recherche. Cette programmation sera rationalisée en vue d'éviter les reports de crédits d'une année sur l'autre au-delà d'un an.

Par ailleurs, le DEPS souhaite intensifier sa politique de diffusion sur les statistiques culturelles via le site internet du ministère. Une rubrique spécifique a été créée sur le site internet, qui permettra le téléchargement d'une centaine de tableaux ou séries statistiques répartis par domaine et mis à jour en continu. Dans ce cadre, la refonte informatique de l'outil de gestion des statistiques culturelles (BDSC) a été lancée début 2013 et devra être finalisée. Par voie de conséquence, la cohérence entre la publication sur support papier et sur internet sera à repenser, notamment par la refonte de la publication de synthèse « Chiffres clés de la culture ». Une articulation entre la diffusion des statistiques du DEPS et certains projets connexes doit être établie : banque de données macro-économiques (BDM) de l'Insee ; diffusion des données publiques (data.gouv, ETALAB, etc.).

2. Travaux nouveaux pour 2014

2.1 Enquêtes nouvelles

Deux enquêtes statistiques nouvelles seront réalisées en 2014. Les deux enquêtes seront présentées en opportunité, puis au Comité du label.

Enquête sur la profession de photographe :

Cette enquête a pour objectifs la connaissance des conditions de formation (initiale et continue, générale et spécifique au métier), d'emploi (statuts, secteurs d'activité, temps de travail), de rémunération (salaires, droits d'auteur, honoraires ...) et d'exercice du métier des photographes professionnels, ainsi que la connaissance socio-démographique approfondie de cette profession (effectifs, répartition par sexe, âge, implantation géographique, situation familiale, origine sociale familiale).

Plus précisément, les principaux thèmes abordés seront :

- - éléments socio-démographiques (sexe, âge, lieu de naissance, profession des parents, situation familiale, lieu de résidence) ;
- - détail des formations suivies ;
- - description de l'activité professionnelle : éléments de trajectoire (date d'entrée dans le métier, secteurs d'activité dominants et leur évolution, ...), statut de l'emploi actuel (ou des emplois), secteurs d'intervention, types de clientèles, éventuelles activités extra-artistiques ;
- - revenus (salaires, honoraires, droits d'auteur, allocations, etc.) ;
- - perspectives professionnelles, représentations du métier et de ses évolutions récentes.

Cible de l'enquête : 2 000 photographes représentatifs de la population des photographes affiliés et précomptés cotisant à l'Agessa (Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs).

Enquête sur « La culture des jeunes adultes à l'ère de la globalisation »

L'enquête entend préciser la part des référents étrangers dans les cultures des jeunes adultes, mettre en contrepoint la part industrielle des cultures et la part patrimoniale, proposer des éléments de description des connaissances des jeunes sur le monde culturel (notamment à travers la notion de patrimoine de l'humanité).

Il s'agit d'une enquête nouvelle, prolongeant des travaux précédents qui portaient sur les rapports des plus jeunes à la culture, et qui étaient issus d'une part des enquêtes Pratiques culturelles des Français (sur les 15 ans et plus) et des travaux réalisés sur les enfants (enquêtes Loisirs culturels des 6-14 ans, puis L'enfance des loisirs, à l'aide du suivi d'un panel d'enfants de 11 à 17 ans, réalisé en collaboration avec le Ministère de l'Education nationale). Ces enquêtes ont mis en évidence une mutation majeure des rapports à la culture des jeunes générations qui se dessine sous deux aspects principaux : d'une part une part de plus en plus importante des consommations issues des industries culturelles, qui créent une sorte de capital culturel commun à l'intérieur d'une génération ; d'autre part, à l'intérieur de ce cadre, une part de plus en plus importante prise par les consommations réalisées vers des produits étrangers et/ou en langue étrangère.

Cible de l'enquête : 1 500 individus de 18 à 29 ans, résidant en France métropolitaine (à l'exception de ceux qui vivent en communauté), soit 95% de la population de cette tranche d'âge.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014

- Les valeurs culturelles des Français ;
- Différences sexuées des univers culturels ;
- Les représentations des inégalités culturelles ;
- Territoires prioritaires et enseignements artistiques et culturels ;
- Les non salariés dans le secteur culturel ;
- L'émergence des femmes dans la création audiovisuelle ;
- Le poids économique de la culture ;
- Le bénévolat culturel et médiatique ;
- Entrepreneurs et entreprises culturelles : pérennité et transmission ;
- Socio-économie d'une pratique : la collection ;

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014

En 2014, des exploitations nouvelles de sources statistiques produites par l'Insee seront réalisées : enquête Patrimoine (étude sur les collectionneurs d'art contemporain), système d'information sur les agents des services publics (SIERA, production de données sur l'emploi culturel dans les collectivités territoriales), enquête Budget de famille (étude sur les disparités sociales de dépenses culturelles).

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1 Aspects « Territoires »

Dépenses culturelles des collectivités territoriales :

- Publication des résultats de l'enquête Dépenses culturelles des collectivités locales.
- Expertise des données statistiques disponibles sur les dépenses culturelles des collectivités locales (DGCL, DGFIP, Insee – Comptes nationaux) afin d'adapter au mieux l'enquête et, d'autre part, d'estimer si possible des indicateurs annuels sur ce thème.

Enquêtes et données régionales sur la culture :

Les observatoires locaux d'observation culturelle se sont fortement développés depuis quelques années (en particulier sur l'emploi). Le DEPS peut être sollicité, via les DRAC ou les Directions générales, pour participer à la mise en place d'une enquête ou à l'expertise des résultats. Afin de mieux répondre à ces demandes, voire de limiter le nombre d'enquêtes, le DEPS va poursuivre la mise à disposition systématique de données régionales (quand la source le permet, exemple DADS sur l'emploi culturel).

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

- Publication d'une étude méthodologique sur trois méthodes économétriques d'évaluation des politiques publiques, illustrées par trois exemples de politiques culturelles : le label attribué à des librairies, le crédit d'impôt cinématographique, et le dispositif « école et cinéma ».
- Participation aux réflexions du ministère sur l'évaluation de l'enseignement artistique et culturel.

3.4 Aspects « européens »

La période 2014-2018 devra permettre d'assurer la prise en compte du champ culturel défini par le groupe de travail européen piloté par le DEPS et qui a rendu ses conclusions en 2013. La prise en compte devra être systématique dans l'ensemble des études menées ou financées par le Deps, qui assurera par ailleurs, si possible, une veille concernant le champ statistique de la culture utilisé dans les autres pays.

4. Opérations répétitives

Pas de changement à signaler

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

1. Exposé de synthèse

Le programme de travail de l'année 2014 vise à consolider la production des statistiques sur la construction neuve, renouer avec le suivi conjoncturel de l'immobilier et l'analyse structurelle du secteur de la construction, animer la réflexion sur les déterminants de l'évolution du coût des logements, étudier les dynamiques de construction à l'œuvre dans les territoires, améliorer la diffusion des données issues de Filocom.

Avec le vote en 2011 du projet de loi de modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées, les bases notariales relatives aux transactions immobilières sont appelées à devenir exhaustives. L'étendue de la mission de service public mise à la charge de la profession notariale sera précisée par un décret publié en septembre 2013 pour une entrée en vigueur en 2014.

L'année 2014 sera aussi l'année de la valorisation de l'enquête Phébus qui fournit des informations sur des problématiques telles que la consommation d'énergie en lien avec l'efficacité énergétique des logements, la précarité énergétique, l'effet rebond, etc.

Améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve

La réorganisation de la production statistique de la sous-direction, commencée il y a deux ans, s'est achevée fin 2013. Les trois pôles interrégionaux de production statistique ainsi créés permettront d'améliorer significativement la collecte des informations. Parallèlement, des travaux statistiques sont menés sur le calcul d'indicateurs synthétiques du nombre de logements autorisés ou mis en chantier, moins sensibles aux aléas de collecte afin d'améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve.

Améliorer le suivi de la commercialisation

Au mode de collecte actuel de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs pourrait se substituer au moins en partie une collecte dématérialisée directement auprès des promoteurs. Plus largement, la réflexion sur la refonte de l'enquête doit intégrer plusieurs *scenarii* d'évolution sur le contenu du questionnaire et l'application informatique, en intégrant notamment des besoins liés à son utilisation dans le calcul de l'indice de prix des logements neufs publié par l'Insee.

Faire évoluer la diffusion de Filocom

Les évolutions de Filocom (nombre de variables, accès aux données, extensions des possibilités d'archivage) concerneront la livraison du millésime 2015. Le contour des évolutions sera finalisé à l'automne 2013 en collaboration avec la DGFIP pour présenter un dossier à la Cnil en début 2014.

Suivre la conjoncture de l'immobilier et développer l'analyse structurelle du secteur de la construction

L'objectif est de publier en 2014, une note de conjoncture trimestrielle comportant à la fois une synthèse sur la conjoncture immobilière et des indicateurs permettant des approches très variées de la conjoncture du logement. Le bilan conjoncturel profitera des travaux sur les indicateurs d'activité dans la construction neuve, élément essentiel de l'analyse de la conjoncture de l'immobilier. De façon complémentaire, l'analyse structurelle du secteur de la construction sera développée en exploitant la source Esane. L'objectif est de publier chaque année la situation des entreprises de la construction. Parallèlement une réflexion sera engagée avec l'Insee sur le contenu du questionnaire de l'ESA construction.

Travailler sur les déterminants, de l'évolution des prix des logements

La Ministre en charge du logement a souhaité que la commission des comptes du logement travaille sur les déterminants du coût du logement dans les années 2000. Ces travaux seront réalisés au sein d'un groupe de travail animé par la présidente de la Commission des comptes du logement et regroupant chercheurs, administrations et différents acteurs du logement. Par ailleurs, la commission des comptes du logement a souhaité prolonger l'étude sur la mesure de l'avantage dont bénéficient les locataires du parc HLM en comparant le prix d'un loyer HLM et celui d'un logement équivalent du parc privé. Il s'agira de décrire et d'estimer les dispositifs qui conduisent à cet avantage.

Diffuser les résultats de l'enquête Phébus

Les données d'enquêtes seront disponibles fin 2013. Plusieurs études sont envisagées, notamment un numéro de la revue du CGDD sera consacré à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants. La diffusion de Phébus sera coordonnée avec celle de l'enquête logement qui interviendra fin 2014, en particulier sur la question de la précarité énergétique.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Prévision	Observations	Suivi
Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sit@del2)	Mise en place de la nouvelle application en 2009		Application pleinement stabilisée.
Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux		Répertoire créé par l'art.112 de la loi de mobilisation pour le logement. Décret et arrêté parus.	Le répertoire se met en place à présent, conformément au calendrier prévu
Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction		La collecte des enquêtes sur la « qualité » sera entièrement sous traitée	
Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN			
Compte satellite du logement	Refonte des chaînes de production investissement, aides et locaux d'hébergement		Réduction des délais : en cours de réalisation. Documentation et réflexion méthodologique.
Filocom	Redéploiement de la diffusion	Le protocole DGFIP-SOeS sera actualisé dans le courant de l'année 2014	Diffusion sous Géokit3 en septembre 2010. Diffusion sous un Intranet restreint début mars 2011

3. Travaux nouveaux pour 2014

3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête Déchets

L'enquête sur les déchets et déblais produits par l'activité de BTP a pour objectif général de mieux connaître la production de déchets et déblais issue de l'activité du bâtiment et des travaux publics. Ses

résultats permettront notamment de répondre au règlement européen statistique sur les déchets (RSD).

Les attentes des utilisateurs, Insee indirectement, fédérations et syndicats professionnels (FFB, FNTP, Capeb), analystes et chercheurs dans le domaine de la construction) sur ce sujet sont multiples. Il s'agit de mesurer précisément les quantités et les destinations finales des quantités de déchets produits par les différents secteurs du BTP. Il s'agit aussi de mieux cerner les pratiques et les freins en matière de tri, de recyclage et de valorisation des déchets.

3.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2014 Suivi de la consommation neuve de logements et de locaux non résidentiels

Le SOeS a pour objectif de publier à partir de 2014 des indicateurs statistiques du nombre d'autorisations de construire, du nombre de mises en chantiers ainsi que des annulations de permis qui seront moins sensibles aux aléas de collecte. Il s'agit de passer des données brutes directement issues de la base administrative sans traitement statistique à une logique d'estimation.

Répertoire du parc locatif social

Les bailleurs sont tenus de transmettre une fois par an les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire. Le répertoire a été étendu à de nouvelles variables en 2013, l'obligation de réponse portera sur l'année 2014.

Bases notariales

Les bases recensent environ les deux tiers des transactions de logements anciens, mais elles présentent par endroits des trous de couverture qui rendent délicate leur utilisation à l'échelon régional et surtout local.

Pour y remédier, et compte tenu des recommandations contenues dans le [rapport du Cnis sur les statistiques du logement et de l'immobilier \(rapport « Vorms »³\)](#) en 2010, le Parlement a voté au printemps 2011 des dispositions qui instaurent, pour la profession notariale prise dans son ensemble (c'est-à-dire les notaires et le Conseil supérieur du notariat), une mission de service public consistant à collecter, centraliser et diffuser l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux.

Le texte prévoit qu'un décret en Conseil d'État⁴ fixe la liste des informations à transmettre par les notaires au Conseil supérieur du notariat, ainsi que les modalités de rediffusion des informations ainsi collectées. Par le biais de cette disposition législative, les bases notariales deviendront exhaustives, car en vertu du règlement de la profession, les notaires sont tenus d'alimenter les bases de données assises sur un acte législatif ou réglementaire.

La publication du décret d'application est intervenue en septembre 2013 avec une prise d'effet 90 jours plus tard.

3.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014 Diffusion des résultats de l'enquête Phébus

Les données d'enquêtes seront disponibles. Plusieurs études sont envisagées, notamment un numéro de la revue du CGDD sera consacré à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants. La diffusion de Phébus sera coordonnée avec celle de l'enquête logement qui interviendra fin 2014, en particulier sur la question de la précarité énergétique.

Bases notariales

Le décret prévoit la diffusion gratuite d'indicateurs de prix sur les logements et de nombre de mutations, sur le champ des logements anciens, tous les trois mois, par région, département, arrondissement et agglomération de plus de 20 000 habitants. En dehors de cette diffusion standard gratuite, tout demandeur pourra obtenir des tableaux à façon, moyennant le paiement d'une redevance dont le mode de calcul sera fixé par arrêté.

³ http://www.cnis.fr/cms/Accueil/publications/Les_rapports_du_Cnis?publication=82561

⁴ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027926582&categorieLien=id>

Liste des publications diffusées effectivement en 2012 et en 2013

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre	
Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre	
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 ^{er} janvier »	3	RPLS	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements » – résultats trimestriels	3	IPEA	Trim.	Repris par l'Insee à compter du 2 ^e trimestre
« Comptes du logement – édition 2012 (comptes 2011 et 2012) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, mars 2013	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2012 : rebond des dépenses courantes et maintien de l'investissement », Le Point Sur n° 150, décembre 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	
« L'état du logement » Références - Décembre 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	
Projection du nombre de ménages et calcul de la demande potentielle en logement : méthode et résultat Document de travail n° 7 – septembre 2012	4		Annuelle	

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
La demande potentielle de logement à l'horizon 2030 : une estimation par croissance attendue du nombre de ménages Le point sur n° 135 – août 2012	4		Annuelle	
« Durée de la construction des logements : le rôle des tensions dans l'industrie du bâtiment entre 1990 et 2010 », Le point Sur n° 122, avril 2012	4	Sit@del	Ponctuelle	
« Urbanisme et consommation de l'espace : une question de mesure », Revue du CGDD – mars 2012	3		Ponctuelle	
Les conditions d'occupation des logements au 1er janvier 2011 – Chiffres et statistiques n° 343 – août 2012	3	Filocom	Bisannuelle	
Les occupants des logements en 2011 – Chiffres et statistiques n° 342 – août 2012	3	Filocom	Bisannuelle	
La structure du parc de logement – chiffres et statistiques n° 341 – août 2012	3	Comptes du logement	Bisannuelle	
Deux décennies d'aides au logement Le point sur n° 129 – juin 2012	3	Filocom	Bisannuelle	
Les conditions de logement des ménages à bas revenus en 2010 Chiffres et statistiques n° 91 février 2012			Ponctuelle	
« Conditions de logement de 2005 à 2010 : légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes », Le Point Sur n° 116, mars 2012	4	Enquête logement	Ponctuelle	
« La part du logement dans le budget des ménages en 2010 : alourdissement pour les locataires du privé », Le Point Sur n° 117, mars 2012	4	Enquête logement	Ponctuelle	
« Comptes du logement – résultats provisoires 2010 et premières estimations 2011 », les rapports du SOeS collection références, CGDD, mars 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2011 : l'investissement avec la croissance et les dépenses courantes ralentissent », Le Point Sur n° 110, février 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	

*** Type de diffusion**

- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2 - Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources::
- 5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2014

Néant.

4. Aspects particuliers du programme 2014

4.1. Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

4.2. Aspects environnement

Le SOeS exploite le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 3.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.). L'enquête EPTB inclut un questionnement renouvelé en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

4.3. Aspects européens

Néant.

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Indice du prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
ICC Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
Exploitation de fichiers administratifs		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 5.2. infra.
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
RPLS	Bureau SLC1	
<i>Autres travaux répétitifs</i>		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 5.3. infra.

5.1. Enquêtes

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2014.

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4^e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Dans son avis de conformité n°74/D131 du 20 septembre 2010, le comité du label a attribué à l'enquête IPEA le label d'intérêt général et de qualité statistique. 2012 a été la dernière année du calcul de cet indice avec l'application des indices de prix de vente industriels (IPVI). Le transfert de l'IPEA à l'Insee est effectif depuis le deuxième trimestre 2013, L'Insee reprend le calcul de l'indice Ipea sur un échantillon réduit (1 000 prestations au lieu de 3 500).

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

5.2. Exploitation de fichiers administratifs

Filocom

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS a disposé en outre des données au 1/1/2010. L'actualisation du protocole liant la DGFIP et le SOeS se poursuit en 2014. Elle vise à élargir la liste des destinataires et des thèmes d'exploitations du fichier. Elle permettra en outre une diffusion sur internet de données en structure sous forme cartographique.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Le champ longitudinal se circonscrit au logement (présence d'un identifiant logement). Il conviendrait de renforcer la dimension longitudinale par l'ajout d'un identifiant individu qui permettrait de suivre la

trajectoire résidentielle des personnes. Une première piste consistant à demander à la DGFIP l'ajout de cet identifiant aux variables actuellement fournies s'était révélée infructueuse en 2008. Le SOeS s'était alors penché en 2009 sur des travaux visant à générer cet identifiant grâce aux techniques de hachage-chaînage utilisées en épidémiologie (modèles probabilistes reposant sur le calcul de scores). La quantité d'informations du fichier permettant d'identifier précisément chaque individu s'était révélée trop faible, générant un nombre de ménages en doublon trop grand pour opérer la création d'un système fiable d'identifiants cryptés. Dans le cadre de l'actualisation du protocole, le SOeS réitère sa demande d'un identifiant individuel.

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » ont eu lieu en 2011, notamment un accès internet via monservicpublic.fr⁵ pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) ou leur Déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Pour 2014, les réflexions se poursuivent sur des aspects statistiques : publications d'estimations en dates réelles, géolocalisation des données, publication de séries de logements achevés. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fond de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

Le SOeS a depuis 2012 accès aux fichiers des bénéficiaires du PTZ+, mais n'a pas accès à l'éco-PTZ+. Il dépose donc une demande d'accès à l'éco-PTZ et en ce sens au titre de l'article 7bis de la loi du 07 juin 1951.

5.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2011, voire 2012 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisées et la coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a été confortée.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Lors de l'enquête ECLN, les promoteurs remplissent tous les trois mois (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information et on pourrait envisager de les en extraire informatiquement (ce qui nécessite toutefois un investissement informatique). La faisabilité sera étudiée avec quelques promoteurs importants. Si les résultats s'avèrent positifs, la possibilité de répondre par extraction informatique pourrait être ensuite offerte à tout promoteur qui le souhaite.

Par ailleurs, l'enquête IPEA a été transférée mi-2013 à l'Insee avec une réduction importante de la taille de son échantillon (1/3), se rapprochant ainsi de la taille des échantillons habituellement retenues pour les autres indices de prix de vente.

⁵ https://connexion.mon.service-public.fr/auth/0?spid=http://portail.msp.gouv.fr&minlvl=1&mode=0&failure_id=0

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Centre de Données Socio-Politiques (CDSP)

Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss)

Point d'information

Les enquêtes du panel internet Elipss ont un statut dérogatoire décidé par le bureau du CNIS et ne passent pas par le circuit habituel. Il a été décidé en effet que les enquêtes Elipss ne fassent l'objet que d'une information annuelle (bilan des enquêtes réalisées et présentation des enquêtes à venir) auprès du CNIS.

Rappel des enquêtes réalisées en 2013 :

Date	Enquêtes		Auteur principal
décembre 2012- mars 2013		Première enquête ELIPSS	ELIPSS
avril 2013	TC1	Enquête annuelle « signalétique »	ELIPSS
mai 2013	TC2	Enquête annuelle « barométrique »	ELIPSS
juin 2013	PMTI	Pratiques culturelles, médias et technologies de l'information	Philippe Coulangeon
juillet-août 2013	FÉCOND	Fécondité, contraception, dysfonctions sexuelles	Stéphane Legleye
septembre 2013	DYNAMOB	Dynamiques de mobilisation : comprendre la formation de choix électoraux	Vincent Tiberj
octobre 2013	EVALENE	Enquête sur les valeurs, l'environnement et l'énergie	Béatrice Hammer
novembre 2013	FAMILLES	Situation de couple, intentions de fécondité et opinions sur la famille	Laurent Toulemon
décembre 2013	ELIPSSilice	Santé, travail, environnement ; enquête sur les expositions aux poussières inorganiques	Paul-André Rosenthal

Enquêtes à réaliser en 2014

Les enquêtes qui seront réalisées en 2014 seront décidées par le Comité scientifique et technique Quanti de l'équipex DIME-SHS qui se réunira en novembre 2013.

Projets susceptibles d'être retenus en 2014 après modifications demandées par le Comité scientifique et technique :

- CORDI : Catégorisations et connaissances ordinaires de la société, Cécile Brousse.
- SOLIGENE : Les relations entre générations au prisme des normes de solidarité et de justice sociale, Marie Duru-Bellat

Ministère de l'intérieur

Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII)

Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)

1. Exposé de synthèse

Le SSM-Immigration-Intégration exploite les sources administratives dont le ministère est propriétaire : titres de séjour, visas et acquisitions de la nationalité française. Les travaux qu'il a engagés visent à produire des fichiers statistiques annuels à partir desquels il répond à la demande ponctuelle et confectionne les tableaux utiles au rapport annuel, en ligne sur le site internet du SGII.

Le SSM-Immigration-Intégration traite les résultats des enquêtes statistiques avec une approche spécifique des populations immigrées, ou de la deuxième génération quand cela est possible. Il s'agit notamment de l'EEC et du RP. En 2014, les résultats de l'enquête IVQ seront exploités sur le champ de la population cible du SGII en comparaison avec l'ensemble des résidents. L'enquête TeO sera également exploitée, ainsi que des sources qui comprennent un nombre suffisant de personnes ou ménages de la population cible : SRCV et QdV au moins. Tous ces travaux donnent lieu à publications, accessibles sur le site du SGII.

Les deux premières vagues de l'enquête ELIPA ont donné lieu à publication de résultats, présentés dans la ligne éditoriale Infos Migrations. L'année 2014 sera consacrée à l'exploitation complète des trois vagues, avec une approche longitudinale pour apprécier les trajectoires des migrants pendant les quatre premières années suivant l'obtention de leur premier titre de séjour. Le questionnaire de l'interrogation de vague 3 comprend, entre autres, une partie reprise d'IVQ qui offre la possibilité de comparer les « nouveaux » signataires du CAI (encore présents dans l'échantillon d'ELIPA 3) avec les composantes de l'échantillon IVQ, sur le plan littéraire.

En 2013, le rapprochement des enquêtes RP et de la source AGDREF devrait permettre d'affiner l'estimation du volume du flux annuel de l'immigration durable. Cet investissement en charge de la DSDS, avec la collaboration du DSED, devrait conduire à établir une nomenclature adaptée sur les composantes de ce flux dans AGDREF et donner quelques pistes utiles pour améliorer la qualité des enquêtes de recensement.

Quantifier la population des descendants d'immigrés à un niveau infranational est aussi un sujet important pour la DSDS (UEDS) et le DSED. Le DSED investit dans cet objectif, selon la méthode de l'estimation sur petits domaines à partir de sources existantes (RP, EEC). Les travaux menés en 2013 par la "direction méthodologique de l'Insee" montrent les avantages et limites de l'empilement d'enquêtes et ont débouché sur la mise en route de travaux auxquels le DSED s'associera. En effet, le DSED avait investi dans cet objectif, selon la méthode de l'estimation sur petits domaines à partir de sources existantes (RP, EEC).

L'évaluation des programmes régionaux d'intégration des populations immigrées (PRIPI) portant sur la période 2010-2012, pour lesquels les DR de l'Insee ont été sollicitées par les SGAR et/ou les DRJSCS, devrait être achevée en 2013.

2. Suivi des travaux

Voir document :

http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/moyen_terme/2009_2013/MT_2009_2013_demographies.PDF, pages 43 à 45

Les travaux d'exploitations de certaines **sources administratives** se résument à :

Thèmes et opérations	Unité responsable	Observations
Exploitations des fichiers des bénéficiaires de titres de séjour, visas,	DSED	Suivants thèmes et demandes
Exploitation de la collecte en provenance des préfectures concernant les mesures prononcées d'éloignement, les laissez passer consulaires, les attestations d'accueil, etc.	DSED	Pour tableaux de bord internes au ministère
Retraitement des données des mesures exécutées d'éloignement ; des index de l'Etat 4001 ; de l'asile ; des contrats d'accueil et d'intégration et des visites médicales.	DSED	Les données de base sont transmises au DSED par la DCPAF, DCPJ, l'OFPRA et l'OFII.
Traitement et transmission des données d'immigration et d'asile à Eurostat.	DSED	En liaison avec l'OFPRA et l'Insee (e-DAMIS).

Les travaux d'exploitations des **enquêtes** se résument à :

Thèmes et opérations	Unité responsable	Observations
ELIPA : 2010-2013	DSED	
Exploitation de diverses sources (EEC, RP, , TeO, ...) sur les populations immigrées.	DSED	En liaison avec l'Insee

Autres travaux statistiques

Le rapprochement des sources des EAR et AGDREF a fait l'objet de travaux communs, entrepris par la DSDS et le SSM dès la fin 2011. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de l'ouverture d'un poste d'investissement à la DSDS en septembre 2011. Une première restitution de l'avancement du projet a été présentée lors du séminaire UEDS-DSED de février 2012. Un point d'étape a été présenté en juin 2013.

Les autres travaux sont reportés suivant les capacités du service. Les enquêtes concernant les détenteurs d'une carte de résident et nouveaux naturalisés sont programmées pour la période de moyen terme suivante (2014-2018).

3. Travaux nouveaux pour 2014

3.1. Enquêtes nouvelles

Néant

3.2. Exploitations nouvelles de sources administratives

La livraison d'un nouvel infocentre des documents de séjour demandés et délivrés pourrait intervenir en 2014.

3.4. Etudes nouvelles

- Exploitations spécifiques d'ELIPA : caractéristiques sociodémographiques des nouveaux migrants, bilans et évaluations d'actions particulières de la politique publique d'intégration. Le DSED poursuivra les analyses entreprises concernant l'accès au marché de l'emploi et l'évolution des conditions de vie des nouveaux migrants en mobilisant les trois vagues d'ELIPA. Ces analyses

seront complétées par les évaluations des dispositions relatives au contrat d'accueil et d'intégration : formations dispensées.

- Exploitations de sources particulières : IVQ, TeO, EEC. Ces sources combinent une surreprésentation des populations d'intérêt du DSED et l'approfondissement de thèmes au cœur de la politique d'intégration. Parmi ces derniers figurent la maîtrise du français dans le cadre quotidien, le déclassement, l'intégration citoyenne.
- Investissement dans des sources non encore mobilisées : en premier lieu l'enquête SRCV qui sert de support privilégié avec l'EEC pour produire des indicateurs d'intégration comparables dans tous les pays de l'UE27, en complément de la source ERFS.

4. Aspects particuliers pour 2014

4.1. Aspects régionaux

- Etudes sur la localisation infranationale des descendants d'immigrés. Un ensemble d'études amorcées en 2012 sont en cours, en collaboration avec l'Insee.
- Appui éventuel à des DR Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

4.2. Aspects Environnement et développement durable

Néant

4.3. Evaluations des politiques publiques

L'aspect le plus important d'évaluation de politiques publiques à l'étude est la formation des nouveaux migrants en français. Fin 2012, les premières conclusions reposant sur l'exploitation des vagues 1 et 2 ont été publiées : pertinence de la politique publique, impact sur l'intégration sociale. Courant 2013 et 2014, les impacts seront étudiés plus largement (intégration résidentielle, économique...).

4.4. Aspects « européens »

Le point de contact national du réseau européen des migrations (REM) fait partie du DSED. A ce titre il produit chaque année (n) des études (une « longue » et 3 courtes, type « focus study »). Le choix de ces études n'est effectif qu'en octobre (n-1).

5. Opérations répétitives

Pas de précisions supplémentaires significatives à ce qui est indiqué au point 2, ci-dessus.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Ne concerne pas le DSED, aucune sollicitation d'entreprises.

Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS)

1. Exposé de synthèse

La « mission des études, de l'observation et des statistiques » est rattachée à direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), elle-même placée sous l'autorité de la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative depuis le 17 mai 2012. Ce positionnement a, dans un premier temps, conforté la transversalité des missions de la MEOS qui s'inscrivent dans le champ « jeunesse, sport et vie associative ».

Dans le cadre de la réorganisation des services, la ministre a diligenté une mission pilotée par un inspecteur général jeunesse et sports, chef du projet, appuyé par une représentante du SGMAP et un cabinet de conseil privé. La ministre validera le 17 juillet une nouvelle organisation au sein de laquelle la MEOS pourrait d'une part perdre son statut de SSM, et, d'une part, voir la transversalité de ses travaux compromise. Une période de préfiguration débutera début septembre avant une mise en place effective de la réorganisation début 2014.

Dans ce contexte, la MEOS poursuit néanmoins ses investissements. Ils s'articuleront en 2014 autour de trois axes. Concernant la thématique « sport », la MEOS continuera à travailler au sein d'un nouveau groupe européen sur les statistiques du secteur sport. Le précédent groupe, auquel la MEOS participait, a rendu un bilan de ses travaux, avec notamment des préconisations sur la mise en place de comptes satellites du sport dans les pays de l'UE.

En ce qui concerne la thématique « jeunesse », les efforts seront concentrés sur deux chantiers essentiels pour le ministère : le suivi des « indicateurs jeunesse » dans le cadre du comité interministériel jeunesse (CIJ), dont le premier s'est tenu le 21 février 2013 et les suivants auront lieu en début de chaque année. Il s'agit de contribuer à la rédaction du chapitre statistique du rapport annuel du CIJ, qui présentera une batterie d'indicateurs (commentés) rendant compte de l'évolution de l'état de la jeunesse en France, au regard des mesures engagées en sa faveur conformément aux préconisations du premier comité.

Le second chantier concerne les accueils collectifs de mineurs. Des statistiques nationales et territoriales sur les accueils collectifs de mineurs avec hébergement ont été produites depuis 2012. A présent, les efforts sont portés sur les accueils collectifs sans hébergement (accueils périscolaires). Ces données sont particulièrement attendues dans le contexte de réforme des rythmes scolaires : impact sur les structures d'accueil à mettre en place et coûts induits.

Enfin, dans le domaine de la « vie associative », la MEOS devrait avoir enfin accès au répertoire national des associations avec une mise à jour infra annuelle des données. Des travaux sur la démographie des associations selon différents critères (objet social notamment) pourront être réalisés.

2 Travaux nouveaux pour 2014

2.1 Enquêtes

Volet spécifique de l'enquête CEREQ génération 2007

Cette enquête triennale permet d'étudier l'insertion professionnelle des personnes ayant obtenu un diplôme professionnel délivré par le ministère en charge des sports et de la jeunesse. Elle s'appuie sur le dispositif de l'enquête génération du CEREQ, avec un volet spécifique sur les diplômes sport et

animation et un sur-chantillonnage du champ « sport et animation ». Des premiers résultats sur l'accès au premier emploi seront publiés fin juillet 2013 et un ouvrage complet en 2014, avec une typologie des publics concernés, l'analyse de leurs trajectoires professionnelles après l'obtention du diplôme, et leurs conditions d'emploi, notamment.

2.2 Exploitation de sources administratives

Exploitation des bases réglementaires Accueil Collectifs de Mineurs (ACM)

La DJEPVA réglemente et contrôle les dispositifs qui encadrent l'accueil des mineurs dans les différentes structures organisant des séjours pour mineurs ou des accueils de loisir sans hébergement. La MEOS a été chargée d'exploiter cette base réglementaire afin de produire des statistiques fiables sur l'activité de ces ACM. Les résultats de l'année 2010/2011 ont été produits et accompagnés de la publication d'un Stat-Info (8 pages) « Les accueils de mineurs avec hébergement en 2011 ». Les données 2011/2012 sont également produites et à paraître très prochainement.

Dans la continuité de ces travaux, la MEOS exploite à présent les données relatives à l'accueil périscolaire, c'est à dire l'accueil des mineurs le matin avant l'école, le midi pendant la pause déjeuner, et le soir après la fin des cours. Ces accueils donnent lieu également à une déclaration des organisateurs. Des premières statistiques nationales sont prévues au printemps 2014.

Exploitation du répertoire national des associations

La DJEPVA a développé un système d'information dans le champ de la vie associative (SIVA). Il doit notamment être alimenté par les informations contenues dans le répertoire national des associations (RNA). La MEOS aura accès à l'image de ce répertoire, mis à jour trimestriellement par le ministère de l'intérieur qui en est le gestionnaire. Des travaux sur la démographie des associations, en particulier les créations, pourront être réalisés.

2.3 Travaux d'études sur l'emploi sportif

Dans le cadre d'une étude et d'une publication sur l'emploi dans le champ du sport, une collaboration a été actée avec la sous-direction « emploi et formation » de la direction des sports, et le bureau des études statistiques de « Pôle emploi ». La MEOS a sollicité l'accès aux dernières enquêtes emploi de l'INSEE pour exploiter les données relatives aux emplois sportifs. Le SSM contribuera d'une part à l'exploitation des données et d'autre part à la rédaction de l'étude dont la publication est prévue début 2014.

2.4 Travaux sur la mise en place d'indicateurs jeunesse

Dans le cadre de la mise en place du comité annuel interministériel jeunesse (CIJ), la MEOS va contribuer à la construction d'indicateurs nouveaux sur l'état de la jeunesse en France. Elle participera également à la rédaction du rapport annuel sur la jeunesse qui sera présenté à l'occasion de chaque CIJ en début d'année. Ce nouveau travail s'inscrit dans le schéma de réorganisation des missions de la DJEPVA et des priorités jeunesse impulsées par le gouvernement.

3. Aspects particuliers du programme 2014

3.1 Aspects « Territoires »

La MEOS a contribué à la mise en place, en collaboration avec la DREES qui a piloté l'opération, d'un panorama statistique des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). A ce titre, la MEOS fournit un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la DREES, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement. Cette publication annuelle sera reconduite en 2014.

La mission poursuivra en 2014 sa collaboration avec l'INSEE sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Ces travaux permettent de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée féminine, ou dans les zones urbaines sensibles, notamment.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

La MEOS est chargée de calculer plusieurs indicateurs LOLF liés aux domaines « sports » et « jeunesse ». Elle est responsable de l'amélioration de la qualité de ces indicateurs, tant en termes de définition que de collecte des informations.

En particulier, l'indicateur sur la pratique licenciée en Zones Urbaines Sensibles a été fiabilisé suite à la rénovation du recensement des licences sportives.

Par ailleurs, un groupe de travail lancé en 2013 sur la collecte en ligne des données relatives à l'indicateur sur l'insertion des diplômés jeunesse et sports, a débouché sur la rédaction d'un guide méthodologique. Plusieurs régions devraient dès 2014 entrer dans ce nouveau dispositif.

3.4 Aspects « européens »

La MEOS participe à un groupe de travail de la Commission européenne. Ce groupe, réunissant une quinzaine d'Etats membres volontaires, s'attache à définir le cadre méthodologique d'un compte satellite du sport, le périmètre du secteur « sport » (définition statistique, activités liées directement ou indirectement au sport) et des méthodes de chiffrage du poids économique du sport.

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Recensement annuel des licences sportives	MEOS	Collecte exhaustive auprès des fédérations
Exploitation de fichiers administratifs		
Production de statistiques annuelles sur les accueils de mineurs	MEOS	Base réglementaire de suivi et de contrôle des ACM par la DJEPVA.
Autres travaux répétitifs		
Statistiques sur les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère	MEOS	Exploitation d'une base de données du ministère.
Statistiques sur les contrats aidés du champ « jeunesse et sports »	MEOS	Données transmises par la DARES
Estimation annuelle du poids économique du sport (dépense sportive des acteurs économiques)	MEOS	Source : comptes annuels nationaux, DGCL, Enquêtes annuelles d'entreprises.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.